

CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

Protection juridique

Accueillir du public, gérer des équipes, travailler avec des fournisseurs, respecter des normes strictes :

les métiers des cafés, restaurants et hôtels exposent à **de nombreux risques juridiques au quotidien**.

La **Protection Juridique** vous accompagne pour **anticiper, sécuriser et défendre vos intérêts**, afin que vous puissiez vous concentrer sur votre cœur de métier : **l'expérience client**.



que couvre t elle?

Vous bénéficiez :

- de **juristes spécialisés** dans les problématiques des cafés, restaurants et hôtels,
- de compétences couvrant l'ensemble du droit utile à votre activité :
- droit commercial, droit du travail, baux commerciaux, responsabilité civile, droit de la consommation, hygiène et sécurité,
- d'un **accompagnement dans la gestion des litiges** avec clients, salariés, fournisseurs ou partenaires,
- de juristes formés à la **négociation et à la résolution amiable**, pour privilégier des solutions rapides et efficaces,
- de l'appui d'un **réseau d'experts reconnus** (avocats, spécialistes métiers).



Qui souscrit ce contrat?

Toutes les entreprises, quels que soient leur taille, leur activité ou leur forme juridique.



Les Garanties

La Protection Juridique permet :

- d'**anticiper les conflits**
- de **sécuriser vos décisions professionnelles**
- de **maîtriser vos coûts juridiques**,
- de vous concentrer sur votre établissement,
- **la satisfaction client, la qualité de service et la rentabilité**.



Prévention et accompagnement

Les métiers du CHR impliquent :

- une forte exposition au public,
- des contraintes réglementaires importantes,
- des engagements contractuels et sociaux sensibles.

Vous bénéficiez :

- d'un **accompagnement juridique personnalisé au quotidien**,
- d'un appui juridique **préventif** (avant signature de contrats, embauche, contrôle administratif),
- d'une **expertise adaptée aux spécificités du CHR**,
- d'une **prise en charge des dossiers**, avec des plafonds de garantie élevés,
- d'une **protection renforcée de vos intérêts économiques et de votre réputation professionnelle**.



0160461142
agence.dsc@axa.fr



www.agence.dsc.com
linkedIn